

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
ACTIVITE DE COMMERCIALISATION EN LIGNE
DE L'EPIC COURCHEVEL TOURISME

SOMMAIRE

Article Préliminaire – Définitions.....	3
Article 1 - Application et Opposabilité des Conditions Générales de Vente	3
Article 2 – Formation du contrat	3
Article 3 - Conditions de réalisation des Prestations	4
Article 4 – Prix	5
Article 5 – Justificatifs	6
Article 6 - Faculté de rétractation	6
Article 7 – Modification par le Client	6
Article 8 – Annulation par le Client	7
Article 9 – Assurance annulation	8
Article 10 - Modification par l’Office de Tourisme	8
Article 11 - Force majeure	8
Article 12 - Données personnelles	8
Article 13 – Responsabilité	9
Article 14 - Litiges / Réclamations	9
Article 15 - Dispositions d’ordre général	10

Article Préliminaire – Définitions

- « l'Office de Tourisme » : désigne l'EPIC Courchevel Tourisme.
« le Client » : désigne la personne passant commandes de prestations auprès de Courchevel Tourisme.
« les Prestations » : désigne l'ensemble des services proposés par l'EPIC Courchevel Tourisme.
« les Prestataires » : désigne les professionnels délivrant la Prestation.
« le Site internet » : désigne le site internet www.courchevel.com.

Article 1 - Application et Opposabilité des Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toutes les ventes passées par l'intermédiaire de la vente en ligne de l'EPIC Courchevel Tourisme par le biais de son site internet.

En conséquence, sauf convention particulière, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces conditions générales de vente - ci-après les Conditions Générales de Vente - à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, brochures ou autres documents de quelle que nature qu'ils soient, émis par l'Office de Tourisme et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'Office de Tourisme, prévaloir contre les Conditions Générales de Vente. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc inopposable à l'Office de Tourisme, à défaut d'acceptation expresse de ce dernier, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

L'EPIC Courchevel Tourisme agit en simple qualité de centrale de réservation par le biais d'une vente en ligne sur son site internet.

Article 2 – Formation du contrat

2.1. Réservation

La commande de Prestations ne peut être contractualisée par les Clients qu'après avoir pris connaissance et accepté formellement les termes des Conditions Générales de Vente dans leur intégralité.

Avant toute commande, le Client devra avoir accepté les présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case ou en cliquant sur le lien hypertexte prévus à cet effet sur le Site internet.

Le Client déclare et reconnaît avoir une parfaite connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et accepte lesdites conditions.

Aucune commande ne pourra être finalisée sans l'acceptation expresse par le Client des présentes Conditions Générales de Vente.

Pour passer commande, le Client doit être capable sur le plan juridique de contracter au sens de la réglementation française.

Toute réservation est ferme et définitive, sauf exercice du droit de rétractation prévu à l'article 6, ou modification/annulation dans les conditions prévues aux articles 7 & 8 des présentes Conditions Générales

de Vente.

Dans le cas d'une prise de réservation sur internet par le client à plus de 30 (trente) jours de la date de début de la prestation, des arrhes de 50 % non remboursables du montant global TTC sont définitivement perçues. A trente jours de la date de début de la prestation, le solde de 50 % est définitivement perçus et acquis pour Courchevel Tourisme.

Dans le cas d'une prise de réservation sur internet par le client à moins de 30 (trente) jours de la date de début de la prestation, le montant global TTC de cette prestation est entièrement perçu et il est définitivement acquis par Courchevel Tourisme.

Dans les deux cas de figure, une assurance annulation sera proposée au client pour lui permettre de couvrir le risque d'une annulation de son séjour selon les modalités présentées à l'Article 9 « Assurance annulation ».

La réservation des Prestations proposées par l'Office de Tourisme peut être effectuée par le biais du site Internet www.courchevel.com.

2.2. Particularités de la Réservation en ligne

L'ensemble des informations communiquées par l'Office de Tourisme concernant les Prestations proposées, figurant soit sur le site internet soit sur les documents émis par ce dernier, est purement informatif, étant précisé que ces informations varient en fonction des Prestataires concernés.

Ces informations sont actualisées en permanence mais il est recommandé au Client de se rapprocher du Prestataire directement afin de recueillir des informations émanant de ce dernier.

L'Office de Tourisme est à la disposition du Client pour lui apporter toutes informations complémentaires sur ces Prestations.

La confirmation des Conditions Générales de Vente emporte la reconnaissance implicite par le Client qu'il a obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des Prestations.

Une version imprimée des Conditions Générales de Vente ainsi que toute information adressée par voie électronique seront admises dans toute procédure judiciaire concernant l'application des présentes Conditions Générales de Vente de la même manière et dans les mêmes conditions que n'importe quel autre document écrit et conservé en format papier.

La vente devient ferme et définitive dès validation par le Client du récapitulatif des Prestations commandées et paiement de l'intégralité du prix des Prestations commandées.

Tant que ces conditions ne sont pas remplies, la Vente ne sera pas considérée comme formée et l'Office de Tourisme ne sera nullement tenu de réaliser les Prestations en cours de commande.

Dès lors que la Vente est valablement formée, celle-ci ne pourra plus faire l'objet d'aucune modification ou annulation par le Client, sous réserve des dispositions des articles 6, 7 et 8.

2.3. Confirmation de la réservation

Un dossier de réservation avec le statut : « Réservation confirmée » est émis par Courchevel Tourisme avec le montant exact facturé, la teneur des Prestations commandées ainsi que les Conditions Générales de Vente et les modalités d'exercice du droit de rétractation dont il peut bénéficier, ainsi que l'adresse à laquelle il peut présenter ses réclamations.

Cette confirmation vaut acceptation de la commande et validera la transaction. Le Client accepte que les systèmes d'enregistrement de la commande valent preuve de l'achat et de sa date.

Article 3 - Conditions de réalisation des Prestations

3.1. Dispositions d'ordre général

La durée de chaque Prestation est celle stipulée par l'Office de Tourisme.

En ce qui concerne les réservations d'hébergements, le Client ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la Prestation.

Pour la bonne réalisation de certaines Prestations, le Client doit se présenter le jour précisé aux heures mentionnées ou contacter directement le Prestataire.

3.2. Dispositions particulières selon les Prestations commandées

3.2.1. Prestations ne contenant que le seul hébergement

Dans le cas d'une réservation d'un hébergement, il est recommandé au Client de prévenir directement le Prestataire de son heure d'arrivée.

Le Client doit se référer aux heures d'ouverture de l'établissement réservé.

Dans l'hypothèse où la ou les chambres retenues n'étaient plus disponibles au moment de l'arrivée du Client, le Prestataire doit, sans aucun frais supplémentaire pour ledit Client, lui procurer une ou plusieurs chambres en nombre équivalent à la réservation, dans un autre établissement de classe égale ou supérieure, à un prix égal ou inférieur au prix de la ou des chambres réservées.

3.2.2. Produits touristiques et Package / Forfait touristiques :

Les horaires indiqués sont à respecter afin de garantir le bon déroulement de la Prestation.

En cas de retard significatif du Client, le Prestataire sera libre de ne pas réaliser la Prestation ; dans cette hypothèse le Client est seul responsable de son retard et le prix de la Prestation lui sera facturé en totalité.

En cas de modification des activités proposées par les Prestataires, la responsabilité de l'Office de Tourisme ne saurait en tout état de cause entraîner une quelconque obligation de résultat ou un quelconque dédommagement au profit du Client.

Il en est de même en cas de suppression des Prestations notamment pour des raisons climatiques, pour des cas de force majeure ou lorsque le nombre de participants requis pour la réalisation de l'activité n'est pas atteint.

Dans le cas d'une annulation du fait du Prestataire, lorsqu'avant le début de la Prestation le Prestataire annule une de ses Prestations, ce dernier ou l'Office de Tourisme doit en informer le Client par tous moyens. Le client, sans préjudice des éventuelles recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé et sans pénalité des sommes versées.

Article 4 – Prix

Sauf mention contraire figurant sur le Site internet, les prix figurant sur le Site sont affichés en Euros, TVA comprise.

Toute Prestation non prévue dans le forfait doit être réglée sur place.

L'attention du Client est attirée sur le fait que des taxes locales additionnelles payables sur place peuvent être imposées par les autorités locales (taxe touristique, taxe de séjour,...) et sont à la charge de ce dernier.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier à tout moment le prix de ses Prestations et en accord avec le Prestataire.

Le paiement des Prestations commandées s'effectue par prélèvement bancaire au moment de la réservation effectuée sur le site internet par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé.

En tout état de cause, les taxes locales additionnelles telle que la taxe de séjour sont à régler directement au Prestataire à l'arrivée ou au départ, selon les conditions propres de l'établissement.

Article 5 – Justificatifs

Dès validation définitive de la commande dans les conditions indiquées à l'article 2, l'Office de Tourisme s'engage à envoyer au Client les confirmations de réservation en rapport avec la commande produits, services touristiques, etc...

Article 6 - Faculté de rétractation

En fonction du type de prestation commandée, le Client bénéficie ou non d'une faculté de rétractation.

L'attention du Client est attirée sur le fait qu'il n'y a pas de droit de rétractation pour le Client qui commande une Prestation d'hébergement, de transport, de restauration, par application combinée des articles L121-20-4 al.2 et L121-18 du code de la consommation.

Pour tous les autres types de prestations, il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article L.121-20 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 7 jours francs à compter de la date de la confirmation de commande, afin d'exercer son droit de rétractation, par courrier ou e-mail adressé à l'Office de Tourisme :

EPIC Courchevel Tourisme
BP 37 – Le Cœur de Courchevel
73122 COURCHEVEL Cedex
Tél. + 33 (0)4 79 08 00 29 – Courriel : info@courchevel.com

En vertu de ce droit de rétractation, le Client pourra annuler les Prestations commandées sans aucune pénalité.

En cas d'exercice du droit de rétractation, l'Office de Tourisme s'engage à rembourser le Client dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la date à laquelle il aura exercé son droit de rétractation.

Ce délai commence à courir à compter de la date de réception du courrier ou e-mail de rétractation.

Article 7 – Modification par le Client

Toute demande de modification portant sur une réservation enregistrée par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme doit être immédiatement signalée par le Client.

En contactant directement l'Office de Tourisme par téléphone au +33 (0)4 79 08 00 29, confirmée par courrier ou e-mail adressé à l'Office de Tourisme :

EPIC Courchevel Tourisme
BP 37 – Le Cœur de Courchevel
73122 COURCHEVEL Cedex
Tél. + 33 (0)4 79 08 00 29 – Courriel : reservation@courchevel.com

Il est précisé que les réservations effectuées par le Client via la vente en ligne du site internet www.courchevel.com sont fermes et définitives.

En tout état de cause :

- aucune demande de modification de la part du Client ne pourra intervenir moins d'une semaine avant la date prévue de début de la Prestation en ce qui concerne les hébergements secs ;
- aucune modification de la part du Client ne peut intervenir en ce qui concerne les visites guidées/concerts/spectacles/excursions ;
- aucune demande de modification de la part du Client ne pourra intervenir en ce qui concerne packages et/ou forfaits touristiques moins d'une semaine avant le début de la Prestation.

Il est par conséquent conseillé au Client qui désirerait annuler une ou plusieurs Prestations de prendre connaissance des conditions d'annulation ou de modification de la réservation.

Article 8 – Annulation par le Client

Toute annulation totale ou partielle doit être effectuée par le biais du site de vente en ligne en se connectant au dossier personnel de réservation ou doit être notifiée en contactant directement l'Office de Tourisme par téléphone au +33 (0)4 79 08 00 29, confirmée par courrier ou e-mail adressé à l'Office de Tourisme:

EPIC Courchevel Tourisme
BP 37 – Le Cœur de Courchevel
73122 COURCHEVEL Cedex

8.1. Pour les réservations concernant des Prestations ne contenant que le seul hébergement

En cas d'annulation totale ou partielle par le Client, sans que le prestataire puisse modifier son planning de réservation, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Si le Client ne se présente pas au lieu de l'hébergement, il ne sera procédé à aucun remboursement.

8.2. Pour les réservations de visites guidées, billets, forfaits des remontées mécaniques, produits, services touristiques

Pour les entrées sur les sites touristiques et les forfaits des remontées mécaniques, les billets sont valables pour la date de réservation indiquée sur les billets. Ils ne sont ni échangeables ni remboursables.

Pour les visites guidées/concerts/spectacles/excursions, les billets ne sont ni repris, ni échangés, sauf annulation de la manifestation.

8.3. Situation en cas de tarification particulière

L'attention du Client est attirée sur le fait que certaines Prestations réservées par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme et qui bénéficient d'une tarification particulière (promotions, tarifs spéciaux) ne sont ni modifiables ni annulables.

Article 9 – Assurance annulation

Lors de la validation de sa réservation, le client a la possibilité de souscrire à une assurance annulation dont le principe est détaillé via un lien accessible dans le panier de réservation.

Article 10 - Modification par l'Office de Tourisme

Lorsqu'avant la date prévue du début de la Prestation, l'Office de Tourisme se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le Client peut, après en avoir été informé par l'Office de Tourisme par tous moyens :

- Soit résilier son contrat et obtenir, sans pénalités, le remboursement immédiat des sommes versées ;
- Soit accepter la modification ou la substitution de Prestations proposée par l'Office de Tourisme, un avenant au contrat précisant les modifications apportées étant alors signé par les parties ;
- Si la Prestation de substitution est moins chère que la Prestation commandée, le trop perçu sera restitué au Client avant le début de la Prestation ;
- Dans l'hypothèse inverse un complément devra être réglé par le Client.

Article 11 - Force majeure

Un cas de Force Majeure tel que défini ci-après suspendra les obligations des présentes à compter de sa survenance.

Sont contractuellement considérés comme cas de Force Majeure entraînant la suspension du Contrat et l'exonération de responsabilité, s'ils interviennent après la conclusion du Contrat et en empêchent l'exécution, les conflits du travail à une échelle nationale, l'incendie, l'explosion, la mobilisation, la réquisition, l'embargo, l'insurrection, le manque général de moyens de transport, le manque général d'approvisionnement en matières premières, les restrictions d'emploi d'énergie.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas de force majeure et d'en modifier la date. Si le Prestataire se trouve dans l'obligation d'annuler la Prestation avant que le Client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité lui sera proposé.

Article 12 - Données personnelles

12.1. Droit et Protection des données personnelles

Le site www.courchevel.com a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Les informations personnelles communiquées par le Client, y compris le numéro, le nom et l'adresse associés à la carte de crédit, sur le Site internet permettent de traiter et exécuter ses commandes et sont cryptées afin d'éviter que celles-ci soient lues lorsqu'elles sont transmises sur Internet grâce à un logiciel de cryptage.

Conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés) modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004, les informations indispensables pour traiter et exécuter les commandes, sont signalées par un astérisque dans les pages du Site.

Les autres demandes d'informations appelant une réponse facultative de la part du Client sont justifiées par le souhait de connaître davantage le Client ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés.

12.2. Communication et modification des données personnelles

L'utilisation des bases de données présentes sur le site de vente en ligne est exclusivement destinée à l'usage de l'Office de Tourisme de Courchevel. Elles ne sauraient en aucun cas faire l'objet d'une vente ou d'une cession à un organisme tiers, à l'exception du transfert à (ou aux) prestataire(s) du dossier client.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Pour l'exercer, il lui suffit de s'adresser à l'Office de Tourisme.

Article 13 – Responsabilité

L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable de l'inexécution totale ou partielle des Prestations commandées ou du non-respect total ou partiel des obligations stipulées dans les présentes Conditions Générales de Vente, en présence de cas fortuits, de cas de force majeure, de mauvaise

exécution, de fautes commises par le Client, ou de faits imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger à la fourniture des Prestations.

De la même façon, l'Office de Tourisme n'est pas responsable de l'exécution des Prestations par les Partenaires.

Article 14 - Litiges / Réclamations

Toute réclamation relative à une Prestation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'Office de Tourisme, dans les 10 jours suivant la date de réalisation de la Prestation, à l'adresse suivante :

EPIC Courchevel Tourisme
BP 37 – Le Cœur de Courchevel
73122 COURCHEVEL Cedex
Tél. + 33 (0)4 79 08 00 29 – Courriel : reservation@courchevel.com

A défaut, aucune réclamation ne sera admise par l'Office de Tourisme.

Les Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des Tribunaux français.

Le Client reconnaît avoir lu et accepté les présentes Conditions Générales de Vente.

Article 15 - Dispositions d'ordre général

L'Office de Tourisme a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur de voyage auprès de la compagnie d'assurance ALLIANZ IARD – 87 rue de Richelieu – 75002 PARIS – FRANCE, la police souscrite porte le numéro 44034858 et une garantie financière de 30.490,00 € (trente mille quatre cent quatre vingt dix euros) auprès de la BANQUE DE SAVOIE – 6 boulevard du Théâtre – BP 30109 – 73001 CHAMBERY - FRANCE, afin de couvrir les conséquences de la responsabilité civile professionnelle qu'il pourrait encourir en sa qualité d'organisme local de tourisme autorisé à commercialiser des produits.

Le fait que l'Office de Tourisme ne se prévale pas, à un moment donné, d'une des dispositions des Conditions Générales de Vente ne pourra être interprété comme valant renonciation par lui-même à se prévaloir ultérieurement de l'une de ces dispositions.

Dans le cas où l'une des dispositions des Conditions Générales de Vente serait déclarée nulle ou sans effet, cette disposition serait réputée non écrite, sans que cela n'affecte la validité des autres dispositions, sauf si la disposition déclarée nulle ou sans effet était essentielle et déterminante.

Le fait que l'Office de Tourisme ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Sauf cas de fraude dont il lui appartient de rapporter la preuve, le Client est responsable financièrement de ses démarches sur le Site internet, notamment de l'utilisation qui sera faite de son nom de Client et de son mot de passe. Il garantit également la véracité et l'exactitude des informations le concernant fournies sur

le Site internet.

Toute utilisation du Site internet qui serait frauduleuse ou qui serait jugée frauduleuse, qui contreviendrait aux présentes Conditions Générales de Vente, justifiera que soit refusé au Client, à tout moment, l'accès aux Prestations proposées par les Partenaires ou autres fonctionnalités du Site internet.

Sont également applicables à l'offre et à la fourniture des Prestations, selon des modalités identiques aux présentes Conditions Générales de Vente, les conditions spécifiques des Partenaires indiquées sur le descriptif de la Prestation et sur la confirmation de réservation.

L'acte d'achat et/ou de réservation signifie l'acceptation des conditions spécifiques des partenaires.